

# Nouvelles

## de la Province de l'Afrique de l'Ouest de la Compagnie de Jésus

N° 264 du 31 décembre 2014

### ITINERAIRE DU PROVINCIAL

#### Janvier

- 01-03 Sénégal - Visite  
Mbour
- 05-15 Tchad
- 17-22 Libreville
- 23-31 Visite Libermann  
et Douala-Ville

#### Février

- 01-06 Ouagadougou
- 07-12 Lomé
- 13-15 Cotonou
- 16-22 Kinshasa
- 23-28 Harare

## Sommaire

### Curie Provinciale

- Lettre du 20 décembre 2014 : Convocation de la Congrégation Provinciale (CP). .....2
- Lettre du Provincial du 23 décembre 2014 : Indications pour la préparation et la participation à la CP en vue de la 36<sup>ème</sup> Congrégation Générale.....3
- Liste pour la CP 2015.....6
- Bulletin de vote .....8

### Formation des nôtres

- Rapport de la Commission pour la formation à Bonamoussadi du 4 au 7 décembre 2014 (É. Kinhoun)..... 8

### Nouvelles de l'ITCJ

- ITCJ : colloque international sur la théologie dans la cité (M. Tchoudjang & M.H. Bitoumbi Bial) ..... 9
- ITCJ-Abidjan : lectorat et acolytat (P. Beugré Grah & M.H. Bitoumbi Bial)..... 11

### Vie de la province

- Ordination presbytérale** : Boniface MBOUZAO est prêtre de Jésus Christ à jamais ! (B. Ouedraogo) ..... 13
- 50ans de partenariat de MISEREOR au Tchad et l'inauguration du solaire du CEFOD (D. Bationo)..... 14

### Rencontres internationales

- Forum social mondial sur la migration (K. Nantoïallah Matrengar)..... 16
- Groupe de Travail sur « *La Justice Economique et Sociale* de la Compagnie de Jésus » (F. Pazisnéwendé Kaboré) ..... 17

### Nouvelles brèves

- Publication des Nôtres : RIBA est né (Y. Essengue) ..... 18
- Prions pour... ..... 19
- Nouvelle adresse email ..... 19

### Jésuites dans le monde .....20

### Annexe :

- Lettres du Père Secrétaire de la Compagnie :
  - sur la restructuration des Provinces et Régions par le Père Général .....23
  - sur le décès de Mgr Giuseppe Pittau,sj .....24

## CURIE PROVINCIALE



PROVINCE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST  
DE LA COMPAGNIE DE JESUS<sup>1</sup>  
B.P. 633 DOUALA – CAMEROUN  
Tél: (237) 233 42 42 81  
[provincialpao@gmail.com](mailto:provincialpao@gmail.com)

Douala, le 20 décembre 2014

LE PROVINCIAL

### A TOUS LES COMPAGNONS DE LA PAO

**Objet : Convocation de la Congrégation Provinciale préparatoire à la 36<sup>ème</sup> Congrégation Générale**

Bien chers Compagnons,

Par une lettre datée du 08 décembre 2014 (Circulaire 2014/019), le Père Général a décrété la convocation de la 36<sup>ème</sup> Congrégation Générale qui se tiendra à Rome à partir du 02 octobre 2016.

En conséquence, je décrète la convocation de la Congrégation Provinciale qui s'ouvrira **le 13 avril 2015 à 9 heures au Centre Spirituel de Rencontre de Bonamoussadi (Douala, Cameroun)**. La Congrégation Provinciale elle-même décidera du jour de sa clôture. Cependant, « *la Congrégation ne doit pas durer plus de dix jours, au maximum douze* » (FCP 86). Les délégués à la Congrégation Provinciale doivent arriver au Centre Spirituel de Rencontre de Bonamoussadi le 12 avril 2015 au plus tard.

J'ai constitué, suivant la « *Formule de la Congrégation Provinciale (FCP)* », révisée et approuvée par le Père Général en accord avec la CG 35 d.5 nn. 2-3, un groupe préparatoire (*coetus praevius*) qui comprend « *outré le Provincial, quatre membres nommés par le Provincial...* » (FCP 2 §2) à savoir P. Tcheumtchoua Nzali William Fils, F. Yamou Joseph, P. Brossala Diddy Kondjo, P. Fedry Jacques. Ce groupe est chargé d'examiner et de résoudre « *certaines questions concernant la convocation de la Congrégation, l'élection préalable, les droits et empêchements de ceux qui sont appelés à la congrégation et quelques autres cas...* » (FCP 2 § 1).

Dans un autre courrier, je vous donnerai quelques indications pour la préparation et la participation à cette Congrégation Provinciale. J'invite déjà les communautés de la province et les compagnons à porter cet événement dans leurs prières.

Bien fraternellement,

LOUA Zaoro Hyacinthe, S.J.  
Provincial

---

<sup>1</sup> La Province de l'Afrique de l'Ouest de la Compagnie de Jésus comprend les pays suivants : Sénégal, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Togo, Bénin, Cameroun, Tchad, Centrafrique, Gabon, Congo.



PROVINCE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST  
DE LA COMPAGNIE DE JESUS<sup>2</sup>

B.P. 633 DOUALA – CAMEROUN

Tél: (237) 233 42 42 81

[provincialpao@gmail.com](mailto:provincialpao@gmail.com)

LE PROVINCIAL

Douala, le 23 décembre 2014

## A TOUS LES COMPAGNONS DE LA PROVINCE

**Objet : Indications pour la préparation et la participation à la Congrégation Provinciale en vue de la 36<sup>ème</sup> Congrégation Générale**

Bien chers Compagnons,

Dans ma lettre de convocation de la Congrégation Provinciale 2015, datant du 20/12/2014, je promettais de vous envoyer quelques indications relatives à cette Congrégation Provinciale qui s'ouvrira le 13 avril 2015 à 9 heures au Centre Spirituel de Bonamoussadi à Douala. En effet, il est de tradition, au moment de la convocation de la Congrégation Provinciale, de rappeler nos objectifs et notre manière de procéder.

### A) Tâches de la Congrégation Provinciale

1) La Congrégation Provinciale doit élire « deux délégués et trois Substituts » à la Congrégation Générale qui s'ouvrira à Rome le 02 octobre 2016. (cf. Manuel de la C.P. n° 60§1.3°)

2) Elle devra répondre à la question du Père Général dans sa lettre de convocation de la 36<sup>ème</sup> CG : « je demande à toutes les Congrégations Provinciales de réfléchir dans la prière à la question suivante : « **Méditant sur l'appel du Roi Éternel, quels sont les trois appels que nous discernons comme étant les plus importants que le Seigneur adresse aujourd'hui à toute la Compagnie ?** ». Outre l'envoi des comptes rendus de la Congrégation Provinciale et quels que soient les postulats qui puissent se dégager, chaque Province me soumettra un texte d'une page indiquant les trois appels discernés par la Congrégation Provinciale, avec une brève explication pour chacun d'eux ».

3) La Congrégation Provinciale réfléchira sur le **Plan Triennal du développement des œuvres et des ressources humaines dans la Province**. En effet, dans sa lettre à toute la province du 07 Août 2014, le Père Provincial demandait à toute la province de lui proposer une feuille de route pour les trois ans à venir, un travail préalable a déjà été fait. Ce sera pour nous l'occasion de valider ce plan.

### 4) Les Postulats

Selon la FCP 79 :

« § 1. Ces postulats :

*1° s'ils sont destinés à la Congrégation Générale, doivent être de nature à conserver, promouvoir, et adapter convenablement l'Institut ;*

---

<sup>2</sup> La Province de l'Afrique de l'Ouest de la Compagnie de Jésus comprend les pays suivants : Sénégal, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Togo, Bénin, Cameroun, Tchad, Centrafrique, Gabon, Congo.

2° s'ils sont destinés au Supérieur Général, doivent être tels qu'ils lui apportent une information utile sur ce qui, dans la Province, l'Assistance, la Conférence ou la Compagnie universelle est à corriger ou à encourager en matière de perfection personnelle comme d'aide au prochain ; ils peuvent aussi lui fournir l'indication de moyens adaptés à ce but.

§ 2. Tous ceux qui envoient des postulats touchant l'Institut doivent tenir compte des décrets sur la conservation et la rénovation de l'Institut. Ils doivent agir avec amour envers le patrimoine de la Compagnie, dans le sens de leurs propres responsabilités et d'un désir d'une rénovation véritable et adaptée. En vue de présenter des postulats, il est indispensable de chercher la lumière non seulement dans des entretiens avec d'autres, mais, avant tout, dans la prière.

§ 3. Les postulats devront répondre aux exigences suivantes :

1° Qu'ils présentent le sérieux qui se doit et fassent preuve de respect envers l'Institut. Il sera pour cela très utile que ceux qui connaissent moins bien l'Institut se fassent aider et conseiller par de plus experts.

2° Que les postulats qui concernent une loi expliquent tous les inconvénients résultant ou pouvant résulter à l'avenir de l'application de cette loi. Ensuite seulement sera demandé un remède ou proposée une solution.

§ 4. Autres exigences :

1° Qu'on emploie une feuille distincte pour chaque postulat, en y ajoutant brièvement et clairement les principales raisons. Il n'est pas interdit d'expliquer plus longuement, sur des feuilles annexes, les raisons du postulat.

2° Les Membres de la Congrégation ne sont pas tenus de signer leurs postulats s'ils les remettent personnellement au Secrétaire ou à l'un des Députés aux postulats ; autrement, ils sont tenus de les signer comme ceux qui ne participent pas à la Congrégation.

Je demande à tous ceux qui ont des postulats de les envoyer à la maison provinciale avant le **10 février 2015**. Cependant des postulats pourront être présentés après cette date, jusqu'au jour choisi par la Congrégation Provinciale pour ne plus les présenter. « Ce jour sera au plus tôt le second, au plus tard le quatrième après le jour de la tenue de la première session » (FCP 58).

## **B) Le mode d'élection des membres de la Congrégation Provinciale.**

1°) Chaque électeur, entré dans la Compagnie avant le 08 décembre 2009, remplit son bulletin de vote en mettant par ordre alphabétique les noms de 25 éligibles choisis parmi ceux qui sont entrés dans la Compagnie avant le 08 décembre 2006 (cf. listes ci-jointes). Cinq sont membres de droit et n'ont pas donc à figurer sur les bulletins, à savoir le Provincial, son Socius, l'Économe de Province, et les Supérieurs des maisons dont le Supérieur est habituellement nommé par le P. Général (FCP 17 §1, 3°- 4°), les Pères Dossou Aristide et Yvon Christian Elenga.

2°) L'électeur ne met son nom ni sur le bulletin, ni sur l'enveloppe dans laquelle il glisse son bulletin et qu'il cache. **Un vote est invalide** s'il y a plusieurs bulletins dans la même enveloppe intérieure et s'il y a plus vingt cinq (25) membres sur le bulletin. Mais il peut y en avoir moins ; bien que le bulletin ne comporte que vingt cinq (25) membres, il y aura néanmoins 40 élus à la Congrégation Provinciale, les quarante (40) qui auront recueilli le plus de suffrages. Le Père Provincial peut, après avoir soumis la chose au vote délibératif du *coetus praeivius*, désigner parmi ceux qui ont la voix passive cinq membres pour faire partie de la Congrégation Provinciale au maximum (FCP 15 §1, 3° ; FCP 24 § 1).

Peuvent être appelés à la Congrégation Provinciale :

- Les Frères formés (au moins 1, au maximum 5)
- Ceux qui n'ont pas émis leurs derniers vœux : les scolastiques (ordonnés ou non) ou les Frères approuvés (au moins 2, dont un non ordonné).

3°) Le supérieur de chaque communauté collecte les enveloppes contenant les bulletins et les met dans une enveloppe commune (grande enveloppe) qu'il adresse par la voie la plus rapide à l'adresse suivante : Père Socius (C.P.) Maison Provinciale B.P. 633 - DOUALA - Cameroun. Les électeurs résidant hors de la Province font l'envoi eux-mêmes suivant le même protocole (deux enveloppes). Le signe (C.P.) [Congrégation Provinciale] précise que cette enveloppe externe ne doit être ouverte que le jour du scrutin (et donc ne contient pas de correspondance). **Il faut qu'elle parvienne à Douala au plus tard le 30 janvier 2015.** Je conseille donc d'engager l'opération de vote dans les jours qui suivent la réception de la présente circulaire. Sur le dos de la grande enveloppe, là où l'on indique d'ordinaire le nom de l'expéditeur, prière d'inscrire le nom de celui ou de ceux qui ont voté afin que l'on sache qui a répondu. De toute façon quand les grandes enveloppes sont ouvertes et toutes les enveloppes internes mêlées, on ne connaît plus l'origine des bulletins.

### **C) Quelques recommandations préalables lors de l'élection :**

Selon la FCP 21 :

*1° Les électeurs considéreront le bien de toute la Province et de toute la Compagnie, plutôt que l'intérêt d'une maison ou d'une partie de la Province. Cependant, il est conseillé que leur vote se porte, dans la mesure du possible, sur des compagnons appartenant à diverses œuvres et maisons.*

*2° Le vote doit être personnel, c'est-à-dire émis en connaissance de cause et en conscience et considéré devant Dieu.*

*3° On gardera le secret sur le vote que l'on aura émis.*

*4° On pourra demander des informations à d'autres personnes, mais avec discrétion et charité, sans préjudice du n. 9 § 4.*

*5° Personne n'imposera d'information à qui n'en demande pas.*

*§ 2. On exprime son suffrage en inscrivant sur un bulletin préparé à cet effet les noms de ceux qui paraissent les plus aptes.*

Enfin « au nom de la sainte obéissance, il est enjoint à chacun, même à ceux qui n'ont pas voix aux élections, d'éviter, à partir du jour de la convocation de la C.P., de faire quoi que ce soit, personnellement ou par un intermédiaire, directement ou indirectement, en vue de se faire élire lui-même, d'en faire élire un autre ou d'empêcher que quelqu'un soit élu. Cela aussi bien à l'élection qui précède la Congrégation Provinciale qu'à celles des Electeurs à la Congrégation Générale (...). Il est également interdit de voter pour soi-même. » FCP 9 §4

« Les supérieurs appelés à la Congrégation par leur fonction ou à la suite de l'élection préalable accepteront toute information fournie par les membres de leurs communautés soit individuellement soit en groupes, et détermineront avec leurs consultants ce qui, dans tout cela, devrait être porté à l'attention de la Congrégation. Cette invitation peut être étendue à chaque communauté si un de ses membres est appelé à la Congrégation Provinciale, même si ce n'est pas le supérieur. » FCP 9 §3

A la fin de sa lettre de convocation, le Père Général, invite tous les Jésuites et toutes les communautés à prier pour que nous soyons docile à l'Esprit dans nos cœurs, dans l'Eglise et dans le monde pour qu'en toutes choses nous puissions aimer et servir le seigneur et son peuple plus totalement et plus joyeusement.

Fraternellement Vôtre

Hyacinthe LOUA, S.J.  
Provincial

Documents ci-joints : 1) Listes des compagnons ayant voix passive ou voix active.  
2) Bulletin de vote

## Liste pour la Congrégation Provinciale (CP) 2015

### 1- Membres de droit à la CP

- |                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| 1. DOSSOU Aristide      | 4. TCHEUMTCHOUA N. William |
| 2. ELENGA Yvon          | 5. YAMOU Joseph            |
| 3. LOUA Zaoro Hyacinthe |                            |

### 2- Sont éligibles (voix passive)

- |                                   |                                  |                                  |
|-----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| 1. ABDOULAYE Etienne              | 53. ENYEGUE Jean Luc             | 105. MIANRO Rodrigue             |
| 2. ABITAN Christian               | 54. ESSENGUE A. Yannick          | 106. MOMBE Paterne               |
| 3. ADANGBA BOUDJOU Victor         | 55. FÉDRY Jacques                | 107. MOREL Yves                  |
| 4. AGBESSI Charles-Antoine        | 56. FOLIFACK D. Aurélien         | 108. MUSI FOMINYEN Ignatius      |
| 5. AHOUSI Aman Adou Thomas        | 57. FORBI Kizito                 | 109. NANTOÏALLAH M. Kisito       |
| 6. AKONO François Xavier          | 58. FORO Emmanuel                | 110. N'DJOMON Abel               |
| 7. ALIDJINOU Agossou Lucien       | 59. FORTUNY SALAS Manuel         | 111. NDOMBA Mathieu              |
| 8. ALKALI Erbi                    | 60. FOURNIER Maurice             | 112. NDOMBI Jean-Roger           |
| 9. ALLEGBE François d'Assise      | 61. FOUTCHANTSE Vincent          | 113. NDONGO MENDOUGA Julien      |
| 10. AMOUSSOU Luc                  | 62. GALLI Agide                  | 114. NGIMBOUS Jacques            |
| 11. ANYEH-ZAMCHO John the Baptist | 63. GANSA Cathérin               | 115. NGOLELE Christophère        |
| 12. ATSIKIN Ablam Augustin        | 64. GHERARDI Angelo              | 116. NGUEHORNAN Lwanga           |
| 13. AYINA Désiré                  | 65. GNANWE Mathieu               | 117. N'GUESSAN Julien            |
| 14. AZETSOP Jacquineau            | 66. GOEH-AKUE Eric               | 118. NGUEWADJIM Nadjalta         |
| 15. AZEUFACK Philippe             | 67. GOUSSIKINDEY Eugène          | 119. NKENG Emmanuel              |
| 16. BADO Brice                    | 68. GOYTISOLO Augustin           | 120. NKOUAYA MBANDJI Valère      |
| 17. BAKATOULA Adret Claudel       | 69. HABADA Philippe              | 121. NSIELANGA T. Simon          |
| 18. BAMELE Emmanuel               | 70. HOUNNOUGBO Raymond           | 122. OKAMBAWA Wilfrid            |
| 19. BANABA Wilfried               | 71. HOUNSA Léon                  | 123. ONANA OLAH Honoré           |
| 20. BATANTOU Patrice              | 72. ILBOUDO Jean                 | 124. OSSAMA Nicolas              |
| 21. BAZEBIZONZA Raphaël           | 73. ILBOUDO Justin               | 125. OUEDRAOGO Jacques           |
| 22. BERE Paul                     | 74. KABORE François              | 126. PERROT Joseph               |
| 23. BERILENGAR Dathol Antoine     | 75. KENGNE FOSSOUBO Aubin        | 127. PLAZA ESCRIBANO Alberto     |
| 24. BIRBA Martin                  | 76. KIBANGOU Hermann             | 128. QUENUM Elphège              |
| 25. BITEMO Saturnin Cloud         | 77. KINHOUN Epiphane             | 129. QUENUM Jean-Marie Hyacinthe |
| 26. BITOUMBI BIAL Moïse Hervé     | 78. KOUASSI Kobry Pierre Claver  | 130. RATOINGAR Nahounoum         |
| 27. BOKOUAMANGA Hugues            | 79. KOUASSI Kouamé Clément       | 131. RENARD Alain                |
| 28. BOMKI LAGHAÏ Mathew           | 80. KOULYO Dalroh                | 132. RICHARD Yves                |
| 29. BOSSOU Constant               | 81. KPEHOUNTON François          | 133. ROUMEAS Joël                |
| 30. BROSSALA DIDDY Kondjo         | 82. LABRIN SANHUEZA Leopoldo     | 134. RUIZ MARRODÁN Alfonso       |
| 31. CHARMET Jacques               | 83. LADO TONLIEU Ludovic         | 135. SAMEDI Joseph               |
| 32. CHATAGNON Pierre              | 84. LAPIERRE Jean-Marie          | 136. SANE Médard                 |
| 33. COMPAORE Jean Ghislain        | 85. LESCÈNE Gilbert              | 137. SAUVADET Robert             |
| 34. COMPAORE Joseph               | 86. LINDJO Joseph Alpha          | 138. SAVI Guy                    |
| 35. CORTADELLAS Francesco         | 87. LITONG NOUGOUTNA Norbert     | 139. SAVI Jean Paul              |
| 36. CORTI Corrado                 | 88. LIVRAGHI Teodoro             | 140. SEMUR Serge                 |
| 37. DABIRE Nestor                 | 89. de LOISY Edouard             | 141. SENI Bernard                |
| 38. DANEMBE Charles               | 90. LOROUGNON Serge              | 142. SIMOND Gabriel              |
| 39. DEWORNU Cosmas                | 91. LOUA N. René Désiré          | 143. SOH N. Jules                |
| 40. DIAKABANA Claude-Mendel       | 92. LOUA Pierre                  | 144. SOME Augustin               |
| 41. DIATTA Jean Baptiste          | 93. MANAMBA Maurice              | 145. TAKONG TAMDJOU Narcisse     |
| 42. DIMENI Cyrano                 | 94. MANYENAN Camille             | 146. TAKOUDJOU D. Rodrigue       |
| 43. DINLADZER NSAME Colleens      | 95. MAPOUATA Cédric              | 147. TANG ABOMO Paul Emile       |
| 44. DJIMADJIBAYE Patrice          | 96. MARTELLOZZO Franco           | 148. TANG Alain Michel           |
| 45. DJIMOGUINAN Bertrand          | 97. MATONDO NGOMA Léon           | 149. TAPTUE Michel               |
| 46. DJIMOGUINAN Pascal            | 98. MAUREL Pierre                | 150. TITO Victor                 |
| 47. DJOFANG KAMGA Yves            | 99. de MAURIN Guénolé            | 151. TOMBI Harris                |
| 48. DOLLO Fidèle                  | 100. MBATNA TAÏWE Thomas d'Aquin | 152. TONYE Boniface              |
| 49. DOMFANG Martin-Claude         | 101. MBEN Loïc                   | 153. TSAYEM DONGMO Saturnin      |
| 50. DOSSOU Davy                   | 102. MBORONG Etienne             | 154. YOUNKAM WANDJI Cyrille      |
| 51. DOUNIA CHEFLENGAR Richard     | 103. MBOUZAO Boniface            | 155. ZOUNDI Joachim              |
| 52. ENGBWANG B. Bernard           | 104. MESSINGUE Jean              |                                  |

### 3- Sont électeurs (voix active / voix passive)

- |                                   |                                  |                                  |
|-----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| 1. ABDOULAYE Etienne              | 65. ESSENGUE A. Yannick          | 129. MITOKPEY Fulbert            |
| 2. ABITAN Christian               | 66. FÉDRY Jacques                | 130. MOMBE Paterne               |
| 3. ADANGBA BOUDJOU Victor         | 67. FOLIFACK D. Aurélien         | 131. MOREL Yves                  |
| 4. AGBEDE Emile                   | 68. FORBI Jude                   | 132. MUSI FOMINYEN Ignatius      |
| 5. AGBESSI Charles-Antoine        | 69. FORBI Kizito                 | 133. MVONDO Peter De-Sybel       |
| 6. AHOUSI Aman Adou Thomas        | 70. FORO Emmanuel                | 134. NANTOÏALLAH M. Kisito       |
| 7. AKONO François Xavier          | 71. FORTUNY SALAS Manuel         | 135. N'DJOMON Abel               |
| 8. ALIDJINOU Agossou Lucien       | 72. FOSSO Armel                  | 136. NDOMBA Mathieu              |
| 9. ALKALI Erbi                    | 73. FOURNIER Maurice             | 137. NDOMBI Jean-Roger           |
| 10. ALLANGBE Jules                | 74. FOUTCHANTSE Vincent          | 138. NDONGO MENDOUGA Julien      |
| 11. ALLEGBE François d'Assise     | 75. GALLI Agide                  | 139. NGIMBOUS Jacques            |
| 12. AMOUSSOU Luc                  | 76. GANSA Cathérin               | 140. NGOLELE Christophère        |
| 13. ANYEH-ZAMCHO John the Baptist | 77. GBEDOLO Robert               | 141. NGUEHORNAN Lwanga           |
| 14. ATSIKIN Ablam Augustin        | 78. GHAKANYUY Jude               | 142. N'GUESSAN Julien            |
| 15. AYINA Désiré                  | 79. GHERARDI Angelo              | 143. NGUEWADJIM Nadjalta         |
| 16. AZETSOP Jacquelineau          | 80. GNANWE Mathieu               | 144. NKENG Emmanuel              |
| 17. AZEUFACK Philippe             | 81. GOEH-AKUE Eric               | 145. NKOUAYA MBANDJI Valère      |
| 18. BADO Brice                    | 82. GOURANE Alain                | 146. NOUBAÏSSEM Tobian           |
| 19. BAKATOULA Adret Claudel       | 83. GOUSSIKINDEY Eugène          | 147. NSIELANGA T. Simon          |
| 20. BAMELE Emmanuel               | 84. GOYTISOLO Augustin           | 148. NTOUMOU-NTONDELE Claise     |
| 21. BANABA Wilfried               | 85. HABADA Philippe              | 149. OKAMBAWA Wilfrid            |
| 22. BATANTOU Patrice              | 86. HOUEHA Maurice               | 150. ONANA OLAH Honoré           |
| 23. BATIONO Basolboue Daniel      | 87. HOUNGUEVOU Barnabé           | 151. OSSAMA Nicolas              |
| 24. BAZEBIMIO Guylphilo Chardel   | 88. HOUNNOUGBO Raymond           | 152. OUEDRAOGO Jacques           |
| 25. BAZEBIZONZA Raphaël           | 89. HOUNSA Léon                  | 153. OUEDRAOGO T. Basile         |
| 26. BERE Paul                     | 90. ILBOUDO Jean                 | 154. PERROT Joseph               |
| 27. BERILENGAR Dathol Antoine     | 91. ILBOUDO Justin               | 155. PITTI DJIDA Alain           |
| 28. BEUGRE Patrick                | 92. KABORE François              | 156. PLAZA ESCRIBANO Alberto     |
| 29. BIRBA Martin                  | 93. KAMENI T. Fabrice Nazaire    | 157. PRISO Michel-Philippe       |
| 30. BITEMO Saturnin Cloud         | 94. KENGNE FOSSOU Aubin          | 158. QUENUM Elphège              |
| 31. BITOMO TSALLA Hervé           | 95. KIBANGOU Hermann             | 159. QUENUM Jean-Marie Hyacinthe |
| 32. BITOUMBI BIAL Moïse Hervé     | 96. KINHOUN Epiphane             | 160. RATOINGAR Nahounoum         |
| 33. BOKOUAMANGA Hugues            | 97. KORASSI TEWECHE Carlos       | 161. RENARD Alain                |
| 34. BOMKI LAGHAÏ Mathew           | 98. KOUASSI Kobry Pierre Claver  | 162. RICHARD Yves                |
| 35. BOSSOU Constant               | 99. KOUASSI Kouamé Clément       | 163. RIMASBE D. Jean-Claude      |
| 36. BOUBANE Pierre Yéra           | 100. KOUDANGBE Emmanuel          | 164. ROUMEAS Joël                |
| 37. BROSSALA DIDDY Kondjo         | 101. KOULYO Dalroh               | 165. RUIZ MARRODÁN Alfonso       |
| 38. CHARMET Jacques               | 102. KPEHOUNTON François         | 166. SAMEDI Joseph               |
| 39. CHATAGNON Pierre              | 103. LABRIN SANHUEZA Leopoldo    | 167. SANE Médard                 |
| 40. COMPAORE Jean Ghislain        | 104. LADO TONLIEU Ludovic        | 168. SAUVADET Robert             |
| 41. COMPAORE Joseph               | 105. LAPIERRE Jean-Marie         | 169. SAVI Guy                    |
| 42. CORTADELLAS Francesco         | 106. LESCÈNE Gilbert             | 170. SAVI Jean Paul              |
| 43. CORTI Corrado                 | 107. LINDJO Joseph Alpha         | 171. SEMUR Serge                 |
| 44. DABIRE Nestor                 | 108. LITOING NOUGOUTNA Norbert   | 172. SENI Bernard                |
| 45. DANEMBE Charles               | 109. LIVRAGHI Teodoro            | 173. SIMOND Gabriel              |
| 46. DANSOU Edoh                   | 110. de LOISY Edouard            | 174. SOH N. Jules                |
| 47. DEWORNU Cosmas                | 111. LOROUGNON Serge             | 175. SOME Augustin               |
| 48. DIAKABANA Claude-Mendel       | 112. LOUA N. René Désiré         | 176. TAKONG TAMDJIO Narcisse     |
| 49. DIATTA Jean Baptiste          | 113. LOUA Pierre                 | 177. TAKOUDJOU D. Rodrigue       |
| 50. DIMENI Cyrano                 | 114. LOUA Zaoro Hyacinthe        | 178. TANG ABOMO Paul Emile       |
| 51. DINLADZER NSAME Colleens      | 115. MANAMBA Maurice             | 179. TANG Alain Michel           |
| 52. DJIMADJIBAYE Patrice          | 116. MANYENAN Camille            | 180. TAPTUE Michel               |
| 53. DJIMOGUINAN Bertrand          | 117. MAPOUATA Cédric             | 181. TCHEUMTCHOUA N. William     |
| 54. DJIMOGUINAN Pascal            | 118. MARTELLOZZO Franco          | 182. TCHOUDJANG Magloire         |
| 55. DJOFANG KAMGA Yves            | 119. MATONDO NGOMA Léon          | 183. TIENAN Patrick Césaire      |
| 56. DOLLO Fidèle                  | 120. MAUREL Pierre               | 184. TITO Victor                 |
| 57. DOMFANG Martin-Claude         | 121. de MAURIN Guérolé           | 185. TOMBI Harris                |
| 58. DOSSOU Aristide               | 122. MBATNA TAÏWE Thomas d'Aquin | 186. TONYE Boniface              |
| 59. DOSSOU Davy                   | 123. MBEN Loïc                   | 187. TOUANGAÏ Frédéric           |
| 60. DOUNIA CHEFLENGAR Richard     | 124. MBOGUE Théophile            | 188. TOULOULOU Jean-Audrey       |
| 61. DUHY Ange Patrick             | 125. MBORONG Etienne             | 189. TSAYEM DONGMO Saturnin      |
| 62. ELENGA Yvon                   | 126. MBOUZAO Boniface            | 190. YAMOU Joseph                |
| 63. ENGBWANG B. Bernard           | 127. MESSINGUE Jean              | 191. YOUNKAM WANDJI Cyrille      |
| 64. ENYEGUE Jean Luc              | 128. MIANRO Rodrigue             | 192. ZOUNDI Joachim              |

**Election de la Congrégation Provinciale 2015**  
**Bulletin de vote**

- |          |           |           |
|----------|-----------|-----------|
| 1. ----- | 10. ----- | 19. ----- |
| 2. ----- | 11. ----- | 20. ----- |
| 3. ----- | 12. ----- | 21. ----- |
| 4. ----- | 13. ----- | 22. ----- |
| 5. ----- | 14. ----- | 23. ----- |
| 6. ----- | 15. ----- | 24. ----- |
| 7. ----- | 16. ----- | 25. ----- |
| 8. ----- | 17. ----- |           |
| 9. ----- | 18. ----- |           |

|                             |
|-----------------------------|
| <b>FORMATION DES NÔTRES</b> |
|-----------------------------|

**Rapport de la Commission pour la formation du 4 au 7 décembre 2014 à Bonamoussadi**

Étaient présents: les Pères Brossala Diddy (délégué à la formation), Jean-Marie Quenum, Kizito Forbi, Bernard Hounnougbo, Épiphané Kinhoun ; et absents le P. Provincial et le scolastique Beugré Grah Patrick. Après la messe d'ouverture, le délégué à la Formation, le P. Brossala Diddy, a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres de la Commission que sont Jean-Marie Quenum et Épiphané Kinhoun, et présenté les excuses pour les absents : le provincial étant à la formation des nouveaux provinciaux à Rome ; et Patrick étant retenu à l'ITCJ pour son institution aux ordres mineurs.

Les points à l'ordre du jour étaient : 1) d'examiner la question du plagiat ; 2) de réfléchir sur le rapport entre les études et la mission dans la Compagnie ; 3) de revoir les directives relatives aux candidatures dans la province.

Au début de la séance, la commission a examiné le compte rendu de la dernière rencontre avec quelques remarques particulières pour l'actualité de certaines questions déjà abordées précédemment. Face à la question du plagiat, il s'avère important et urgent de retenir davantage l'attention des scolastiques sur la nécessité d'un travail intellectuel sérieux, pour répondre aux exigences de la mission qui est celle de la Compagnie dans le monde de ce temps. Considéré comme un fléau qui mine le système éducatif dans diverses institutions de formation, le plagiat doit être absolument découragé. La commission propose au provincial une réflexion sur la question à partager avec tous les compagnons.

A propos du rapport entre les études et la mission, la commission propose aussi au provincial un texte pour rappeler à tous le lien qui doit exister entre nos études et le projet apostolique comme cadre de définition de notre mission. La commission rappelle aussi la nécessité de ne pas oublier que la mission se reçoit ; elle ne se donne pas à soi-même.

En ce qui concerne la candidature, après réflexions sur la meilleure manière d'organiser cette période qui précède l'entrée au noviciat, la commission recommande au chargé de la coordination des candidatures dans la province de prendre davantage connaissance de certaines pratiques existantes pour une harmonisation de notre manière de procéder. Un document sera bientôt mis au service des chargés de candidatures pour les aider à mieux suivre les candidats selon l'attente de la Compagnie.



La commission rappelle la nécessité pour tous les compagnons de relire « Notre manière de procéder pour l'union des cœurs », particulièrement pour les questions relatives au viatique et aux vacances des scolastiques. Le provincial se chargera de préciser certains points.

*Épiphanie KINHOUN, sj.*

## ***Nouvelles de l'I.T.C.J.***

### **ITCJ : colloque international sur la théologie dans la cité**

Du 24 au 26 novembre 2014 s'est tenue, dans les locaux de l'Institut de Théologie de la Compagnie de Jésus (ITCJ) à Abidjan, une rencontre internationale sur « *la théologie dans la cité : reconnaissance des études ecclésiastiques par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES)* ». C'est donc à la suite d'un acte historique posé quelques mois auparavant par cet organisme de régulation et de coordination des problématiques de l'enseignement supérieur des pays d'expression française d'Afrique et de Madagascar, que l'Institut jésuite de théologie à Abidjan a pris l'initiative d'organiser ce colloque. L'idée était d'abord de saluer l'initiative du CAMES, mais aussi d'amorcer une réflexion consistante sur la manière de tirer parti d'une telle opportunité.

Rappelons que jusqu'alors, les études ecclésiastiques dans l'espace francophone en Afrique souffraient de l'hostilité des universités qui privilégient les disciplines scientifiques dites profanes. Dans la plupart de ces États francophones encore sous le joug de la colonisation, et du fait du principe de la laïcité héritée du système français, la place et l'importance de l'étude des sciences religieuses et ecclésiastiques dans l'espace public n'ont jamais été appréciées à leur juste valeur. Pour poser les jalons d'une réflexion approfondie sur cet acte de reconnaissance des études ecclésiastiques par le CAMES, une trentaine d'experts du monde religieux et profane, venus d'horizons divers (Afrique, Europe, Amérique) ont été invités à ce colloque international de l'ITCJ.

Le colloque international, qui était placé sous le haut patronage du Conseil Pontifical pour la Culture, a tenu ses promesses. Pour l'ITCJ, cette reconnaissance des sciences religieuses et ecclésiastiques par le CAMES oblige les instituts de formation religieuse en général et l'ITCJ en particulier à repenser leurs stratégies pour une meilleure intégration dans les programmes académiques. On peut se demander comment affirmer la pertinence d'un enseignement des sciences religieuses pour l'Afrique aujourd'hui ? Les études en sciences religieuses et ecclésiastiques peuvent offrir des opportunités pour un dialogue franc entre la société et la religion, entre la foi et la raison, et entre les religions, en vue d'une meilleure intégration des savoirs dans le développement intégral de l'homme. Durant trois jours, les réflexions, analyses et discussions ont meublé le quotidien de tous ces experts invités pour la circonstance.

#### **La journée du 24 novembre 2014**

L'ouverture officielle du colloque a été marquée par une belle prestation de la chorale interculturelle de l'ITCJ. Ensuite, les mots du recteur de l'ITCJ (Yvon Christian Elenga), du nonce apostolique en Côte d'Ivoire, Mgr Joseph Spiteri et du représentant du Conseil Pontifical pour la Culture (Mgr Barthélemy Adoukonou) ont lancé de manière officielle les travaux du colloque et de la journée. Le premier jour du colloque a d'abord présenté les enjeux de la reconnaissance des études ecclésiastiques et religieuses. C'est le Pr. Hughes Mouckaga, venu du Gabon en tant que délégué du CAMES et président de la commission technique spécialisée (CTS) Lettres et Sciences humaine de cette institution, qui a pris la parole en premier. Il a brossé l'historique du CAMES avant d'insister sur le fait que la culture de la qualité s'impose avec acuité dans une société en pleine mutation. Voilà pourquoi il a affirmé que le CAMES rime avec qualité. Puis ce fut le Dr. Friedrich Bechina venu de Rome pour le compte de la Congrégation de l'Éducation Catholique du Vatican qui a traité du statut des sciences ecclésiastiques dans le cadre des Accords de Bologne<sup>3</sup>. Pour lui, la contribution de l'Église et de la théologie est indispensable dans nos sociétés actuelles.

---

<sup>3</sup> Acte de la concertation du 19 juin 1999 entre les ministres européens de l'éducation. Cet accord a pour but l'harmonisation de l'enseignement supérieur européen. L'objectif principal de l'accord de Bologne est de créer une espace européen de l'enseignement supérieur, renforcer la mobilité des étudiants et des chercheurs,

Dans l'après-midi, les intervenants ont orienté leur propos sur le rôle que peuvent jouer ou que jouent déjà les sciences religieuses et ecclésiastiques dans l'histoire de l'université. Six conférenciers parmi lesquels les Docteurs Mpay Kemboly venu de la République Démocratique du Congo, Wilfrid Okambawa de l'ITCJ, Gonzalo Villàgran (Espagne) et les professeurs Jean-Paul Messina (Cameroun), Cyrille Koné (Burkina Faso) et Marc Girard (Canada) ont surtout évalué l'impact qu'auraient les sciences religieuses et ecclésiastiques sur les universités, en présentant les enjeux culturels, sociopolitiques et religieux des enseignements ecclésiastiques en milieux universitaires. On retient, au terme des échanges, que les États de l'espace CAMES doivent soutenir la recherche en sciences religieuses au même titre que les universités publiques, et que l'université ne doit pas être en marge quant à un éventuel dialogue avec les sciences religieuses et ecclésiastiques. La théologie doit être ce qui manifeste la vision du divin dans les universités. Elle est un savoir qui aide à faire croître le potentiel intellectuel et humain. Une théologie aux couleurs de l'Afrique serait la bienvenue pour construire nos sociétés. Pour ces experts, la théologie doit rentrer à l'université pour permettre de faire face à certains défis longtemps ignorés dans le passé.

### **Le deuxième jour du colloque : 25 novembre 2014**

Il a vu la participation de 12 experts qui devaient s'exprimer pour atteindre les objectifs de la journée, à savoir : « étudier l'impact du croire et des pratiques religieuses sur les sociétés africaines en rapport avec la reconnaissance des sciences religieuses et ecclésiastiques par le CAMES ». Les orateurs, le Dr Barthélémy Adoukounou (Bénin, venu de Rome), le Dr. Modeste Somé (Côte d'Ivoire), le Dr. Alain de Corzant (Suisse), le Dr. Benjamin Sombel Sarr (Sénégal), le Dr. Ludovic Lado (Cameroun) et le P. Norbert Abekan (Côte d'Ivoire) ont essayé de nous éclairer sur l'acte de croire et son rôle dans la construction d'une société africaine nouvelle. Plusieurs pensent qu'on ne peut pas parler d'une éducation qui exclurait la foi. C'est au cours de ces échanges que le fameux concept de « *théologie populaire* » a émergé et suscité pas mal de controverses. Les experts font remarquer qu'elle est déjà présente au cœur de nos sociétés en Afrique. Cette théologie populaire est encore embryonnaire et ne fait nullement l'objet d'une réglementation dans son affirmation.

Dans l'après-midi de cette même journée, les travaux ont été axés sur « la signification des implications d'une telle reconnaissance des sciences religieuses et ecclésiastiques et son impact dans les universités de l'espace CAMES ». Les professeurs Aloyse Ndiaye (Sénégal), Paulin Poucouta (Congo) et les autres experts : le Dr. Benjamin Akotia (Togo), le Dr. Yvon Elenga (Congo) et le Dr. Edouard Adé (Bénin), ont permis au public de mesurer l'ampleur des implications d'une telle reconnaissance. Le retour de la théologie à l'université peut être une plate-forme pour l'interdisciplinarité. Voilà pourquoi la théologie doit s'arrimer à l'exigence de qualité préconisée par le CAMES. Il y a du chemin à parcourir si l'on veut atteindre les objectifs énumérés ci-dessus.

### **Le troisième jour du colloque**

Dans la matinée, les échanges ont été plus prospectifs qu'analytiques. L'objectif était de « définir ce qui constitue le rôle des sciences religieuses, de la théologie publique dans l'imaginaire et la construction de nouvelles sociétés en Afrique ». Les experts, le Dr. Abdourahmane Seck (Sénégal), le Dr. Gaston Ogui (Benin), le Dr. Médard Koua Asseman (Côte d'Ivoire), le Dr. Béatrice Faye (Sénégal) et le Pr. Nathanaël Soede (Bénin) ont essayé de définir ce qui peut constituer les tâches de la théologie dans une formation intégrale universitaire. La théologie doit viser l'excellence, elle doit s'efforcer d'entendre le cri des marginalisés qui ne demandent qu'à être considérés au même rang que les autres, elle doit répondre de manière concrète aux préoccupations actuelles de la société, elle doit intégrer des questions existentielles telles la pauvreté, la question du genre, des violences de toutes sortes. C'est à ce prix que la théologie peut être très utile à nos sociétés en Afrique. Dans l'après-midi, les travaux furent consacrés à une série de propositions et recommandations. Mais avant cet exercice, le Pr. Mouckaga a prodigué quelques conseils utiles pour un meilleur suivi du dossier de candidature des institutions religieuses auprès du CAMES. On retient qu'au-delà d'une constitution formelle des pièces du dossier de candidature, il faut agir avec réalisme à travers les publications régulières et

---

augmenter l'attractivité des études en Europe et faciliter la reconnaissance des diplômes. Aujourd'hui, 45 pays européens ont adhéré à cet accord.

surtout le travail en synergie de ces institutions pour parler d'une seule et même voix le cas échéant devant les instances du CAMES. Parmi les recommandations et propositions, on retient entre autres la constitution d'une banque de données d'enseignants des sciences religieuses et ecclésiastiques de l'espace CAMES, l'évaluation du programme de formation en sciences religieuses et ecclésiastiques, la mise en route des groupes de recherche, la collaboration avec les universités de l'espace CAMES, la création d'un département de théologie dans les universités publiques, la question de la possibilité d'employer des diplômés en sciences religieuses et ecclésiastiques, la création d'un partenariat entre le CAMES et l'Agence du Saint Siège pour l'évaluation et la promotion des universités et facultés ecclésiastiques (AVEPRO).

Le colloque international de l'ITCJ s'est achevé par un discours du recteur de l'institut et une remarquable prestation de la chorale interculturelle de l'ITCJ, suivie dans la soirée d'un repas fraternel auquel tous étaient conviés. Ces journées furent le moment d'une réflexion éclairante sur la problématique d'une théologie dans la cité, qui doit désormais avoir sa place dans l'espace public universitaire des États affiliés au CAMES. Il ne reste plus qu'à souhaiter que cela trouve bon accueil auprès de ses principaux interlocuteurs des sciences profanes dans les universités publiques.

Pour plus d'info : [www.jftam.edu.ci](http://www.jftam.edu.ci)

*Magloire TCHOUDJANG, sj. & Moïse Hervé BITOUMI BIAL, sj.*

### **ITCJ-Abidjan : lectorat et acolytat**

'Il ne faut rien tolérer d'imparfait, de gauche ou de dissonant', semblaient révéler les préparatifs de la cérémonie d'institution aux ordres mineurs. Les répétitions multiples, prévues plusieurs semaines à l'avance, confirmaient cette exigence de toujours savoir garder une liturgie soignée, dans notre maison. C'est une cérémonie liturgique merveilleusement animée et fervente qui a été vécue le 6 décembre 2014 à l'ITCJ. Cette année, vingt-et-six (26) étudiants religieux, dont quatre (04) carmes déchaux, et vingt - deux (22) jésuites ont été institués lecteurs et acolytes. (Dix-huit (18) lecteurs et huit (8) acolytes). Pour la PAO, nous avons :

#### **Lecteurs**

Banaba Sambo Wilfried  
Bitomo Tsalla Hervé  
Danembe Djekosbi  
Dansou Attivi Edoh  
Pierre Yéra Boubane

#### **Acolytes**

Beugré Grah Patrick  
Bitoumbi Bial Moïse  
Dimeni Cyrano Emdé  
Essengue Yannic Arsène  
Mitokpey Semevo Fulbert  
Tchoudjang Magloire

La célébration fut présidée par le père Yvon Elenga, Recteur de l'ITCJ. Au nombre des concélébrants, on pouvait compter le père Jean Baptiste Pagbelguem, maître des étudiants de la communauté des carmes déchaux.

« Aucune grâce de Dieu n'est infime », rappelait le modérateur dans sa monition d'entrée. Sans doute appelait-il à considérer à leur juste valeur ces ordres, en indiquant par la suite qu'un pas de plus vers le sacerdoce allait être fait avec ces ordres dits mineurs.

Il reviendra au père Yvon de prémunir l'assemblée de toute confusion possible, en resituant la circonstance et le sens des institutions de lectorat et d'acolytat. A ce propos, le père faisait remarquer que dans leur substance, il pourrait paraître anachronique de donner trop d'importance aux institutions de lectorat et d'acolytat. Car les récipiendaires, ont pratiqué depuis longtemps ces types de services. Le service de la parole et de la prière communautaire et le service de l'autel en tant qu'acolyte nous sont familiers. En fait, il s'agit de formes, d'institutions d'Église, présentées dans la lettre Apostolique *Ministeria quaedam*.

Et si nous revenions à l'homélie donnée par le père Yvon ? En effet les textes liturgiques (Is 30, 19-21. 23-26 ; Ps 146 ; Mt 9, 35-10, 1.6-8) proposés par la liturgie de l'Avent, offraient au père Yvon des lieux et de la matière pour aider à mieux percevoir le sens de ces étapes.

Interpellant l'assemblée, à propos de l'importance et de la gravité de la mission de nos élus du jour, le père Yvon prêchait:

« Vous êtes choisis pour le service de la prière communautaire et de l'Eucharistie ; vous allez donc prendre part à titre particulier, au ministère de l'Église, pour faire grandir le



Corps du Christ (...) Vous devez désormais vous attacher à ce que les fidèles soient formés à la prière et participent de façon active et consciente à la célébration du Dieu vivant. C'est le même Corps du Christ que vous servirez, lorsque vous aiderez les prêtres et les diacres à donner la communion aux fidèles, y compris aux malades. Par ce service de l'Eucharistie vous contribuerez à la croissance et à l'unité de l'Église, en permettant au plus grand nombre de se nourrir du pain rompu et donné pour la multitude (...)

Prions pour nos frères serviteurs de la communauté, que le Seigneur leur accorde la grandeur de l'humilité et la profondeur dans leur ministère. Amen. »

Au moment d'être institués lecteurs, nos amis dans le Seigneur durent répondre à l'invitation du père Yvon : « Recevez le livre de la Sainte Écriture et transmettez fidèlement la Parole de Dieu : qu'elle s'enracine et fructifie dans le cœur des hommes. » Quant aux acolytes, ils se sont vu adresser l'invitation suivante : « recevez ce pain et cette coupe pour la célébration de l'Eucharistie, et montrez-vous digne de servir la table du Seigneur et de l'Église. »

Heureux serviteurs ! Aussitôt institués, aussitôt en service. Voilà que deux de nos élus du jour, Bitoumbi Moïse et Tchoudjang Magloire, s'avancèrent vers le saint autel, apportant les espèces pour le Saint sacrifice.

Après cette Eucharistie qui nous réunissait déjà dans des liens spirituels et humains, le repas que nous avons partagé a resserré encore nos liens fraternels. Cette étape des ordres mineurs passés, l'ITCJ prépare déjà les prochaines ordinations diaconales.

*Patrick BEUGRE GRAH, sj. & Moïse Hervé BITOUMBI BIAL, sj.*



## VIE DE LA PROVINCE

### *Ordination presbytérale*

#### **Boniface MBOUZAO est prêtre de Jésus Christ à jamais !**

Le samedi 6 Décembre 2014, en la cathédrale Saints Pierre et Paul de Douala, eut lieu l'ordination de 14 prêtres, au nombre desquels se trouvait notre compagnon Boniface. La cérémonie était présidée par l'archevêque métropolitain de Douala, Mgr Samuel KLEDA. La veille de l'ordination une adoration fut organisée dans la chapelle de la communauté du collège Libermann. Pendant plus d'une heure, les compagnons du collège et ceux de la maison provinciale ont offert Boniface et sa famille au Seigneur.

Le jour de l'ordination, à 9h30, commença la procession composée du célébrant, des élus du jour, du cardinal Christian TUMI et d'une centaine de prêtres, au nombre desquels une quinzaine de jésuites venus de Yaoundé, de Douala et du Canada.

Après le Gloria, les candidats furent appelés. Chaque candidat devait se présenter devant l'évêque accompagné de deux parrains. Boniface se présenta devant le prélat accompagné du Père Diddy et du Père représentant la province jésuite du Canada français.

Dans son homélie, Mgr KLEDA a proposé aux futurs prêtres, comme modèle, la personne de l'apôtre Paul. Il les a invités à être témoins du Christ, à le servir sans relâche et avec beaucoup d'amour, comme l'apôtre Paul. Il a continué en leur conseillant de ne jamais hypothéquer leur vocation pour rien au monde, ni pour de l'argent, ni pour un quelconque confort matériel. Il a terminé son sermon en demandant au peuple d'aider ses pasteurs à accomplir leur mission.

Après l'homélie, suivit la liturgie de l'ordination proprement dite. D'abord les promesses, puis la litanie des saints, l'imposition des mains, dans un climat de prière, et enfin, la grande prière de consécration. L'assemblée éclata de joie lorsqu'elle entendit, de façon solennelle, que les quatorze élus sont désormais prêtres de Jésus-Christ à jamais ! Plus Grande encore fut sa joie lorsqu'elle vit ses fils entrer dans l'Église vêtus de leurs ornements sacerdotaux. Ils s'avancèrent comme un seul homme, rayonnants de joie. L'évêque les oignit du Saint Chrême, et leur mit dans les mains le calice et la patène, symbolisant l'offrande eucharistique du peuple de Dieu, qu'ils devront porter désormais devant le Seigneur. Après la communion, le peuple de Dieu manifesta son allégresse en offrant des présents aux nouveaux prêtres.



Une réception fut donnée à la cantine du collège Libermann. Deux cents invités étaient attendus. Les compagnons présents à l'ordination ont eu le temps de féliciter le nouveau prêtre, qui ne pouvait cacher sa joie en esquissant quelques pas de danse. La fête a pris fin aux alentours de 17h. Le lendemain le Père Boniface avait deux messes à célébrer, une pour la communauté nordiste et l'autre, à 18h, à la paroisse Notre Dame de l'Annonciation de Bonamoussadi, en attendant de rejoindre son village pour ses prémices. Que dire de plus, sinon rendre grâce au Seigneur pour ce 21<sup>ème</sup> prêtre qu'il donne à notre province en cette année jubilaire. Que son nom soit béni pour les siècles sans fin !

*Basile OUEDRAOGO, sj.*

## 50ans de partenariat de MISEREOR au Tchad et l'inauguration du solaire du CEFOD

Le 28 octobre dernier fut un jour particulier au Centre d'Études et de Formation pour le Développement (CEFOD). En effet, cette journée a été marquée par deux événements : la célébration des 50 ans de présence de MISEREOR au Tchad et l'inauguration du solaire du CEFOD. MISEREOR est une œuvre de l'Église catholique allemande ayant pour mission la promotion du développement, la lutte contre la faim et la maladie dans le monde. L'œuvre a été fondée en 1958.



*Mgr Sebastien Miguel*

*Me Mariam Mahamat Nour*

*Me Maria Klatte*

Dans la matinée, une série de discours a retracé l'apport de MISEREOR au cœur de l'Église et de la société civile. La première intervention a été celle de la Conférence Épiscopale du Tchad, représentée par Mgr Miguel Sébastien, évêque du diocèse de Goré, ville située dans le sud du Tchad. Dans son propos, il a assuré que l'Église catholique au Tchad apprécie à sa juste valeur l'aide considérable de MISEREOR au service des pauvres, des plus faibles de la société et des exclus, parce que cette contribution les aide à vivre avec plus de dignité ; un droit qui revient à tout enfant de Dieu. Pour toutes ces actions de bienfaisance, il convient de dire un grand merci à cet organisme. Le second discours a été prononcé par Mme Mariam Mahamat NOUR, Ministre du Plan et de la Coopération Internationale. Elle a confirmé la place de MISEREOR dans le processus du développement du Tchad. Cette dame a travaillé aux côtés du P. Pierre Faure, fondateur du SECADEV, en tant que son Assistante. L'œuvre était financée par MISEREOR. Pour Mme la Ministre, « depuis 1964 des progrès considérables ont été réalisés dans plusieurs secteurs aussi variés que le développement rural, la santé, l'éducation, la défense des droits humains, ainsi que le renforcement des capacités... » Selon la Ministre, la société civile est un partenaire stratégique ; c'est pourquoi elle occupe une place de choix dans la politique du gouvernement, notamment « le Plan National de Développement du Tchad (2013-2015) ». Ce fut l'occasion pour elle de remercier la société civile et l'Église... Quant à Madame Maria KLATTE, Directrice Afrique MISEREOR, elle se réjouit de la participation de MISEREOR au processus de développement du Tchad en vue de donner des conditions de vie dignes à l'homme. La série d'allocutions s'est achevée avec le mot de l'Ambassadeur d'Allemagne qui nous a donné une précision de taille sur la mission assignée à MISEREOR ; malgré sa visée philanthropique, elle n'est pas à confondre avec une aide humanitaire, a-t-il renchéri.

*1<sup>er</sup> conseiller Ambassadeur All*





*Le DG du cefod entouré du représentant du ministère du plan et la directrice de Misereor*

Dans l'après midi, ce fut le tour du CEFOD d'inaugurer officiellement le solaire dont le financement a été octroyé par son partenaire MISEREOR. Pour la circonstance, plusieurs officiels ont honoré la cérémonie de leur présence, à savoir : des représentants des corps diplomatiques, dont l'Ambassadeur d'Allemagne, les représentants de certains ministres, notamment celui du plan auquel le CEFOD est affilié ; certains députés, le président de la CENI, les représentants de MISEREOR, des ONG de la place, des autorités religieuses et bien d'autres invités. Le mot de bienvenue est revenu au P. Yves Djofang Kamga en sa qualité de DG de l'institution. Après avoir salué les officiels ainsi que toute l'assemblée, il nous a présenté la genèse du projet solaire dont le CEFOD vient de se doter ainsi que les objectifs et les motivations qui ont poussé le CEFOD à investir dans le solaire. Selon le DG, le Tchad est confronté à une réelle crise énergétique caractérisée par tant de délestages. Pour montrer cette carence en énergie et ses conséquences collatérales, il s'est appesanti sur la consommation journalière en carburant au CEFOD. Le groupe électrogène avoisine 200 à 300 litres par jour soit 62.000 litres par an. A cela, viennent s'ajouter les nuisances sonores et les coûteuses questions de maintenance. Fort de cette réalité, le CEFOD s'est donc engagé à s'équiper en énergie solaire ; lequel choix s'accorde avec la politique de l'État tchadien. Les raisons principales d'une telle initiative se résument en cinq points : les énergies renouvelables sont inépuisables. Elles sont propres et non polluantes, à la différence des combustibles qui émettent des hydrocarbures (gaz carboniques) dans l'air une fois qu'ils sont brûlés ; une fois les investissements réalisés, leur coût sera moins élevé que celui des combustibles fossiles parce que les sources sont abondantes et impérissables. Quant au P. Berilengar directeur de la formation, qui est intervenu dans la matinée sur la nécessité d'une telle option pour le solaire, « *C'est une manière d'exister, une contribution à la protection de l'environnement* », a-t-il affirmé en substance.

C'est donc, pour répondre à des besoins sans cesse croissants que le principal partenaire du CEFOD, MISEREOR, a installé une unité complète de production d'énergie solaire. Dans la mesure où le temps d'ensoleillement au Tchad avoisine 2850 à 3750/h, avec une intensité globale se chiffrant de 4,5 à 6,5 kWh au m<sup>2</sup>, c'est une opportunité pour le pays. Ce projet a été réalisé par BGK qui a assuré la logistique ainsi que l'équipe d'énergie « *Bau* » dont l'expertise n'est plus à démontrer. Comme éléments, 288 panneaux ont été installés. Le matériel importé d'Allemagne a bénéficié d'une exonération de la part de l'État. Avec cette installation, la production couvre en moyenne 60% des besoins énergétiques du CEFOD ; ce qui permet d'offrir un service de qualité aux usagers de l'institution. Cela contribue à une réduction du réchauffement climatique, ainsi que des nuisances sonores du groupe électrogène.

Juste après les discours, un documentaire (film) sur le système d'installation du solaire a été proposé aux invités. Ce film retrace l'arrivée des conteneurs avec le matériel jusqu'au montage final

du dispositif. Pour terminer, la cérémonie s'est achevée avec la coupure du ruban suivi de l'explication par un technicien du mécanisme de fonctionnement du système des panneaux photovoltaïques. Cette installation fournit concomitamment au CEFOD trois sources d'énergies interconnectées : la Société Tchadienne d'électricité (SNE), le groupe électrogène et le solaire. Lorsque, une des sources est défaillante, automatiquement le relais est assuré par une autre. Et la particularité des panneaux photovoltaïques est d'avoir à la fois une puissance instantanée et une autre cumulée, celle-ci, qui a chargé les batteries le jour, alimente la maison. C'est pour le CEFOD une grande innovation.

*Daniel BATIONO, sj.*

## ***Rencontres internationales***

### **Forum social mondial sur la migration**

Du 2 au 4 décembre 2014 à Johannesburg en Afrique du Sud, en prélude au forum social mondial sur la migration, s'est tenu un pré-forum réunissant les délégués de l'apostolat social, les directeurs des centres sociaux de la Compagnie de Jésus en Afrique et à Madagascar avec quelques délégués de l'Europe.

Pour les jésuites réunis pour ce pré-forum, il était surtout question de partager les expériences sur la complexité du phénomène de la migration et de voir ce que les jésuites en Afrique peuvent faire en collaboration avec la Compagnie universelle. Des différents partages des jésuites spécialistes de la question des migrations, directeurs des centres sociaux, ceux travaillant au quotidien avec les migrants et des théologiens, s'est dégagé plusieurs niveaux de migration : la migration à l'intérieur des pays africains, la migration d'un pays africain à un autre, la migration à l'extérieur des pays africains ; c'est-à-dire des pays africains vers l'Europe, les États-Unis et l'Asie et enfin la migration de l'extérieur vers l'Afrique ; c'est-à-dire des autres continents vers le continent africain.

Il y a plusieurs causes qui expliquent le phénomène de la migration et tout ne peut seulement se limiter à la question de la pauvreté. Il y a l'instabilité politique qui est à l'origine de la migration forcée, les catastrophes naturelles, le prosélytisme religieux, les affaires, les études, les faits historiques etc....

Les jésuites réunis en pré-forum ont insisté pour que la Compagnie en Afrique entreprenne des recherches approfondies pour mieux comprendre le phénomène de la migration, transcender ses causes visibles et toucher les motivations profondes et internes des migrants. Une fois le problème cerné, la Compagnie peut s'engager pour un plaidoyer auprès des autorités locales, des États, des institutions internationales, des ONG et d'autres acteurs clés intervenant dans le domaine pour des législations justes et humaines et un traitement qui respecte la dignité et l'humanité des migrants. Et enfin, la Compagnie comme médecin des âmes peut développer son action pastorale pour le bien-être humain et spirituel des migrants. Le pré-forum s'est terminé par un communiqué de presse adressé aux participants du forum social mondial sur la migration, aux États et institutions nationales et internationales et aux hommes et femmes de bonne volonté.

Au lendemain du pré-forum des jésuites, ce fut le forum social mondial qui s'est tenu du 5 au 8 décembre 2014. Le thème du forum était : la migration au cœur de notre humanité. Ce forum qui s'est ouvert le jour du premier anniversaire du décès du père de la nation sud africaine et de l'icône mondiale, Nelson Madiba Mandela, a tenu à saluer sa mémoire pour son combat pour la liberté, la vérité, la justice et la paix.

Le forum a abordé quatre piliers du phénomène de la migration : 1) Demandeurs d'asile, réfugiés et migrations forcées ; 2) Migration, cohésion sociale et intégration ; 3) Migration, mondialisation et crises : tendances et alternatives ; 4) Droits humains et citoyenneté. En marge de ces thèmes traités en plénière, il y a eu beaucoup d'ateliers pour approfondir tel ou tel aspect du problème et écouter certains témoignages sur la question de la migration.

Du sentiment général des participants, ce forum social mondial sur la migration a été dominé par la question palestinienne. Mais ce que l'on peut retenir de ce forum comme message fort adressé



aux dirigeants des États et du monde, c'est que les migrants sont avant toute autre considération des êtres humains ; et méritent d'être traités avec respect, dignité, justice et humanité. Car tous nous avons été migrants, sommes des migrants ou encore pourrons être des migrants un jour. Enfin, tous, - sans exception- nous sommes des citoyens du monde et libres de circuler dans le monde notre patrie terrestre.

C'est sur cette note positive, pleins d'espoir et d'espérance de voir leurs rêves devenir réalités que les délégués venus de différents coins du monde se sont séparés en disant au revoir à la nation arc-en-ciel.

*Kisito NANTOIALLAH MATRENGAR, sj.*

### **Groupe de Travail sur « *La Justice Economique et Sociale de la Compagnie de Jésus* »**

Du 6 au 8 novembre 2014, s'est tenue à Paris, une rencontre organisée par deux Secrétariats de la Compagnie de Jésus : le Secrétariat pour l'Enseignement Supérieur et le Secrétariat pour la Justice et l'Écologie. Ce groupe de travail a pour but de réfléchir sur les enjeux de la justice économique et sociale et de faire des propositions, éclairées par les sciences sociales en général et les sciences économiques en particulier, sur les contributions possibles de la Compagnie et de ses collaborateurs dans ce domaine.

Durant l'année écoulée, Sa Sainteté le Pape François a insisté sur le fait que son pontificat mettra l'accent sur l'option préférentielle de l'Église pour les pauvres. Ce souci est assez manifeste dans l'exhortation apostolique « *Evangelii Gaudium* ». Aussi, Sa Sainteté appelle-t-elle sans cesse à une réflexion sur les implications de l'Évangile sur le plan de la justice sociale et économique. Les conclusions du groupe de travail pourraient ainsi éclairer davantage la réflexion à un niveau plus large dans la Compagnie sur cette question. Les six compagnons et les deux laïcs membres de ce groupe de travail viennent des différentes Assistances de la Compagnie, en particulier des provinces ou parties du monde suivantes : États-Unis, Europe de l'Ouest, Inde, Asie, Mexique et Afrique de l'Ouest.



*De gauche à droite (après l'eucharistie, le soir au premier jour) : Maria Ibarra Viniegra (Université Ibero Puebla, Mexico), David Hollenbach, François P. Kaboré, Michael Garanzini (Secrétaire pour l'Enseignement Supérieur), Gaël Giraud, Matthew Carnes, Germelino Bautista (Université Ateneo de Manille, Philippines). Photo prise par Patxi Alvarez (Secrétaire pour la Justice et l'Écologie).*

Les trois jours de rencontres ont été intenses. Le premier jour, la rencontre a eu lieu aux facultés jésuites du Centre Sèvres et a consisté en une prise de contact entre les six compagnons jésuites et leurs deux collaborateurs. Il s'est agi aussi d'écouter les contributions que chacun des participants avait élaborées et partagées bien avant la rencontre. Au deuxième jour, nous nous sommes réunis au Palais Brongniart, le siège du marché financier français jusqu'en 1983, juste avant la révolution des nouvelles technologies. Deux conférenciers externes ont été invités à cet effet. Cécile Renouard a présenté une recherche sur les institutions internationales et leur rôle économique, alors que Alice Hooker-Stroud, qui a donné sa conférence depuis Londres par visio-conférence, a fait une

présentation de la transition énergétique en Grande Bretagne. La troisième et dernière journée a eu lieu au 42 rue de Grenelle, où nous avons reconsidéré toutes les idées partagées et dégagé les pistes de réflexion que chacun des participants doit préparer pour les prochaines rencontres.

A ce titre, deux compagnons traiteront des aspects économiques du rôle de l'État et des acteurs multinationaux. Gaël Giraud, de l'Assistance d'Europe, mettra l'accent sur la financiarisation de l'économie mondiale et François P. Kaboré traitera des acteurs de la responsabilité sociale et sociétale des firmes multinationales qui déterminent l'évolution socio-économique des sociétés modernes. En effet, dans le contexte de l'interpénétration croissante des économies du monde, ces multinationales, parfois plus que des pays, sont progressivement des acteurs incontournables qui déterminent la justice économique et sociale sur l'échiquier international. Les différentes contributions seront discutées à Mexico en mars 2015. Une troisième et dernière rencontre, en octobre 2015, parachèvera ce processus de réflexion qui aboutira à un document de travail pour la Compagnie sur la question épineuse de la *justice économique et sociale*, avec, en toile de fond, les préoccupations et les inspirations de « *Gaudium Evangelii* » de Sa Sainteté le Pape François.

François PAZISNEWENDE KABORE, sj.

## NOUVELLES BREVES

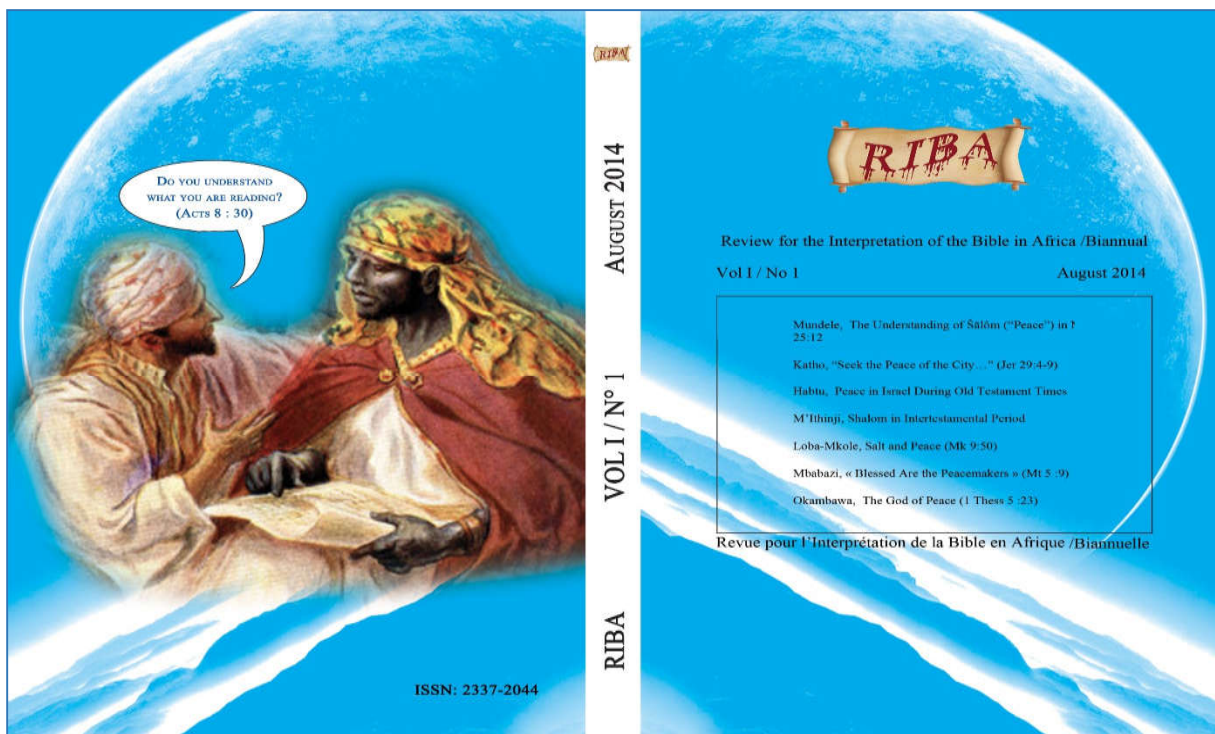
### Publication des Nôtres

#### « RIBA est né »

*De tout ce qui est écrit, je n'aime que ce que l'on écrit avec son propre sang. Écris avec du sang et tu apprendras que le sang est esprit.*

Friedrich NIETZSCHE, *Ainsi parlait Zarathoustra*, § « Lire et écrire ».

### La Revue pour l'Interprétation de la Bible en Afrique (Review for the Interpretation of the



*Bible in Africa*, en abrégé **RIBA**) se veut réponse à un problème, celui de disposer d'un espace de

réflexion critique et herméneutique de la Bible en contexte africain, sur une base essentiellement africaine. Le **Professeur Wilfried OKAMBAWA, S.J.**, bibliste spécialiste de Saint Paul, initiateur et Rédacteur en chef de la revue biannuelle, voudrait lui donner deux spécificités :

- Faire de *RIBA* un outil de réflexion sur la condition socioculturelle africaine, invitant les Africains à écrire avec/de leur sang même, d'où l'écriture du titre de la revue teintée de sang...
- Proposer avec *RIBA* non seulement des réflexions exégétiques, mais aussi et même surtout, des méthodes d'interprétation des textes bibliques proprement africaines, sans doute, dirions-nous, en conformité à Esdras qui « lut dans le livre de la Loi de Dieu, traduisant et donnant le sens: ainsi l'on comprenait la lecture » (Néhémie 8, 8).

Le Volume I, Numéro I de *RIBA* a vu le jour en août 2014. Fruit de la collaboration de sept exégètes africains vivant et œuvrant en Afrique, il y est essentiellement question de la problématique de la paix en Afrique, partant des deux Testaments. **Albert N. MUNDELE (RDC)** ; **Robert BUNGISHABAKU KATHO (RDC)** ; **Tewoldemedhin HABTU (Ethiopie)** ; **Moses M'ITHINJI (Kenya)** ; **Jean-Claude LOBA-MKOLE (RDC)** ; **Isaac KAHWA MBABAZI (RDC)** et **Wilfried OKAMBAWA (Bénin)** abordent la problématique de la paix suivant plusieurs perspectives. Partant des Nombres (25, 12), de Jérémie (29, 4-9), de Matthieu (5, 9), de Marc (9,50) et de 1 Thessaloniens (5,23), nous assistons à des réflexions toutes originales sur les conditions de la paix, en partant de l'environnement socioculturel juif, des premières communautés chrétiennes et de notre contexte d'aujourd'hui.

Il convient par ailleurs de constater que de ses 190 pages, *RIBA* n'en est encore qu'à la première rubrique qu'elle s'est proposée sur les trois : **exégèse**, **herméneutique** et **recensions**. De même, le fait que toutes les contributions du présent numéro sont en anglais, reste encore quelque peu limitatif pour ceux des Africains n'ayant en usage que le français, l'espagnol, le portugais ou même l'arabe pour la partie nord du continent.

Voici donc un outil conceptuel, un espace spécialisé de recherche et un lieu d'approfondissement de la Bible pour nous Africains et surtout catholiques, dont les lacunes et même le désintérêt en matière de connaissance de la Bible sont bien connus. Lire ce qui est écrit de notre sang, comme le suggère le thème teinté de sang dans l'écriture du titre de la revue, est donc pour nous, *RIBA* aidant, un lieu d'espérance pour une Afrique plus souvent pansée que pensée, et qui peut enfin crier avec Job : « O terre, ne couvre point mon sang, et que mon cri monte sans arrêt » (Job 16, 18).

*Yannick ESSENGUE, sj.*

### **Prions pour :**

Notre compagnon le Père Emmanuel Nkeng ([eenkeng@hotmail.com](mailto:eenkeng@hotmail.com)) a perdu sa sœur Mme Mary Nkeng. Elle a rendu l'âme le 09 décembre à Buea (Sud-ouest du Cameroun). Les obsèques auront lieu le Mercredi 17 décembre à Kumba (Sud-ouest du Cameroun) à 10 heures. Que nos prières l'accompagnent et qu'elle repose en paix !

Nos Sincères Condoléances au Père Emmanuel Nkeng et à sa famille.

Union de prière

### **Nouvelle adresse email :**

Mathieu Gnanwe : [gnanwemathieu@gmail.com](mailto:gnanwemathieu@gmail.com)



*Service Digital d'Information SJ*

*Vol. XVIII, No. 28 | 19 décembre 2014*

## LE PÈRE GÉNÉRAL

**Une Nouvelle Conférence.** Le 3 décembre 2014, en la fête de saint François Xavier, le Père Général a approuvé l'établissement d'une nouvelle Conférence qui inclura les provinciaux du Canada et des Etats-Unis. Elle sera dénommée « La Conférence Jésuite du Canada et des Etats Unis ». Le Père Timothy Kesicki en est le premier Président.

**Zimbabwe-Mozambique.** Le 6 décembre, la Région de Mozambique, dépendante du Portugal, a été supprimée et ses personnes, communautés et oeuvres ont été intégrées à la Province du Zimbabwe qui désormais sera appelée Province de Zimbabwe-Mozambique (ZIM).

## NOMINATIONS

Le Pape François a nommé :

- Le **Père Pietro Bovati** (ITA), secrétaire de la Commission Pontificale Biblique.

## DANS LES PROVINCES

### ASIE MERIDIONALE : Contribution à l'éducation

Le Père Felix Raj, doyen du *St Francis Xavier College* de Kolkatta, en Inde, a rappelé, dans une interview récemment donnée à l'Agence *Fides*, la contribution fondamentale des jésuites à l'éducation et au bien commun dans toutes les nations d'Asie Méridionale. « A travers l'éducation et la recherche, a-t-il dit, les jésuites jouent encore un rôle crucial dans la formation du caractère des nations asiatiques : leur vision, leur mission, a formé des hommes et des femmes, des leaders, des philosophes, penseurs, éducateurs et hommes politiques qui ont consacré leur vie au bien commun de leur pays ». Il a rappelé ensuite que la première institution d'éducation des jésuites dans le monde s'est ouverte précisément en Asie méridionale, avec le Collège Saint Paul de Goa, en 1544. Aujourd'hui, le réseau éducatif dans cette région compte 387 écoles élémentaires et secondaires, 16 écoles supérieures et 50 collèges universitaires. « L'éducation est le principal instrument pour le développement intégral de la famille humaine. Pour cette raison, l'apostolat de l'éducation est central dans la mission de la Compagnie de Jésus depuis ses débuts et il est essentiel en Asie. Les jésuites d'Asie méridionale ont été des pionniers dans l'éducation des pauvres des zones rurales, des *dalit* (opprimés) et des « tribaux ». En ouvrant leurs institutions à tous, indépendamment de la caste, du credo, de la langue et du sexe, ils ont exercé une influence salutaire et harmonieuse dans les nations de ce subcontinent ».

### COLOMBIE : Des jeunes qui construisent la paix

Le groupe de jeunes « Constructeurs de paix », fait partie du secteur de la prévention pour la transformation des dynamiques de violence du JRS-Colombie, et est orienté vers l'accompagnement d'enfants, d'adolescents et de jeunes dans la région du Magdalena Medio. Ils se sont présentés dans la communauté de Puente Sogamoso, une bourgade de Puerto Wilches (Santander), dans le but d'engager un dialogue. En se promenant à travers la petite ville, les jeunes se sont approchés des passants et des marchands pour leur poser quelques questions, comme : Quand la ville a-t-elle été fondée ? Quel âge a-t-elle ? Comment était-elle au début ? Quels sont les plats typiques ? Quelles sont les sources d'occupation ? A travers les réponses reçues, les jeunes ont repéré la présence, dans le passé, de divers groupes armés qui, selon les habitants, ont marqué la vie de la bourgade. De la même manière, les jeunes se sont rendu compte que l'économie locale est dépendante de dynamiques régionales de travail

informel pour la subsistance quotidienne des familles. Pendant que certains habitants étaient interviewés, d'autres, poussés par la curiosité, s'approchaient et offraient des commentaires ou des anecdotes. A travers rires, récits de choses vécues, histoires de fantômes ou de sorcières et souvenirs de célébrations, l'expérience a atteint son objectif, celui de permettre au groupe de *Jovenes Constructores de Paz* de connaître l'histoire et les coutumes des habitants de Puente Sogamoso, et de se sensibiliser à l'égard du territoire et de toute la région du Magdalena Medio.

### **ESPAGNE : Les 75 ans de la Faculté de Théologie de Grenade**

Le 3 décembre, fête de Saint François Xavier, la faculté de théologie de Grenade, institution universitaire ecclésiastique confiée à la Compagnie de Jésus, a célébré une messe d'action de grâce pour ses 75 ans d'activité comme faculté canonique. Les célébrations pour cet anniversaire se succèdent depuis plusieurs mois. Du 10 avril au 14 juillet s'est tenue l'exposition « La huella de los jesuitas ». Le 8 novembre dernier, au siège de l'université, s'est déroulée la Journée sur la vie consacrée. Le 2 décembre, dans l'auditorium de la Faculté de droit, ancien siège du collège Saint Paul de la Compagnie, a eu lieu la présentation du programme universitaire. Et un numéro commémoratif de la revue *Proyección* est en préparation. En outre, la faculté accueillera en juin prochain la rencontre des présidents/doyens de théologie et de philosophie des universités européennes de la Compagnie. Le corps enseignant est composé de membres de congrégations diverses et du diocèse, laïcs compris. En communion avec toute l'Eglise et en dialogue avec la société, celle de l'Andalousie en particulier, la faculté trouve son principal engagement dans la réflexion sur la foi, éclairant par l'évangile la recherche de réponses aux grands défis de notre temps. Elle est aujourd'hui la seule institution théologique de l'Espagne méridionale qui ait le statut de faculté canonique. Elle accomplit sa tâche dans trois domaines : la recherche (dans les sciences théologiques et le dialogue avec les autres institutions scientifiques), l'enseignement (pour ceux qui se préparent au sacerdoce, religieux, religieuses et laïcs en général), et les activités de développement (à travers lesquelles elle est présente dans les divers milieux de la société et de la culture).

### **MYANMAR : 500 ans de christianisme**

Une foule de gens, venant des régions les plus éloignées du Myanmar, est arrivée à Yangon pour célébrer les 500 ans de christianisme dans le pays. Selon le Père Chinnappan Amalraj, délégué pour la mission des jésuites au Myanmar, on a occupé chaque espace libre autour des églises, des salles de réunion et même des temples hindous. Le Père Joseph Aik Maung, ordonné en mai dernier, a guidé un groupe de Kachins venant des diocèses de l'extrême nord. Le Père Aik Maung est un des trois jésuites originaires du pays. « Ni la guerre, ni la distance n'ont découragé les Kachins d'entreprendre ce long chemin de presque deux journées entières, traversant fleuves et montagnes. C'est une symphonie de couleurs pour les rues de Yangon, a dit le P. Amalraj, qui a ajouté : « Dans une magnifique manifestation de solidarité chrétienne, les catholiques de la capitale ont nourri ces milliers de personnes ». Pendant les trois jours du jubilé, qui a commencé le 21 novembre, le P. Amalraj a réfléchi sur l'histoire tourmentée des jésuites au Myanmar et sur le sens de ce jubilé pour la Compagnie de Jésus. Bien que l'intérêt des jésuites pour le Myanmar remonte à Saint François Xavier, leur histoire contemporaine a débuté à la fin des années 50 et au début des années 60 du siècle dernier, quand il fut demandé aux jésuites de la Province du Maryland de diriger le nouveau séminaire national. Mais ils furent contraints de quitter le pays cinquante ans plus tard, quand la dictature socialiste ferma les portes à tout contact avec les étrangers. Dans les années 90, de nombreux évêques, anciens élèves des jésuites du Maryland, demandèrent personnellement au Père Kolvenbach le retour des jésuites dans le pays. Ils y revinrent, de fait, en 1998 et ont depuis lors lancé beaucoup d'œuvres apostoliques et aussi ouvert un noviciat. Il y a actuellement 32 jésuites au Myanmar, dont la plus grande partie sont des jeunes en formation, engagés dans l'apostolat ou dans des études à l'étranger.

### **ROME : Pozzo et le couloir de Saint Ignace**

De nombreux pèlerins visitent à Rome les « camerette » de Saint Ignace, à côté de l'église du Gesù, qui font partie de l'ancienne Maison Professe des jésuites et où Saint Ignace vécut les dernières années de sa vie. Mais peu nombreux sont ceux qui s'arrêtent pour observer et admirer le couloir attenant, décoré de fresques du jésuite Andrea Pozzo (1642-1709). Ce chef d'œuvre artistique a été mis en valeur par un ouvrage de la professeure Lydia Salviucci Insolera, publié par l'Editeur Artemide, et qui a été présenté à Rome au début de décembre. Il s'agit d'un volume richement illustré, qui fait ressortir



l'art pictural de Pozzo, où « l'artifice, l'illusion visuelle, le merveilleux sont réalisés grâce à une habileté technique sophistiquée ». « Ce qui fascine le plus dans ce couloir, écrit Lydia Salviucci Insolera, est l'ingéniosité de Pozzo qui a réussi à organiser un jeu d'illusions se déroulant dans une série d'effets *trompe-l'œil* qui trompent, de fait, l'œil du visiteur sans interruption : celui-ci ne reste pas simple observateur mais, admirant les fresques, il se trouve impliqué de l'intérieur ». Pour plus d'informations [www.artemide-edizioni.it](http://www.artemide-edizioni.it) (Architecture et Urbanisme).

### **SUD SOUDAN : L'espérance en dépit des inondations**

Au cours des dernières semaines, la région de Maban, au Sud Soudan, où se trouvent quelques jésuites, a subi de violentes inondations, qui ont causé de graves dommages aux cultures et aux infrastructures. Et cela s'ajoute aux difficultés que doivent affronter les réfugiés (plus de 127.000) des camps de cette région du Haut Nil, comme les violences qui ont éclaté en août dernier et qui ont obligé à évacuer les membres des associations humanitaires. Néanmoins, ces organisations, qui ont déjà pu reprendre leurs activités, se montrent confiantes, notamment pour le retour à l'école de la majorité des enfants, ce qui contribue à répandre dans les camps le sentiment de la normalité. « Après l'échec de trois accords de paix au cours des derniers mois, écrit le Père Paul Vidal, jésuite, les leaders de l'Afrique Orientale continuent malgré tout à faire pression en faveur d'un accord de paix durable. Ceux qui souffrent le plus sont les civils et les réfugiés, emportés par une violence insensée. Si on ne parvient pas à un compromis entre groupes armés et leaders politiques, les civils innocents et les réfugiés continueront à être condamnés à une vie précaire. Les gens vivent au jour le jour, comme ils peuvent, conscients que la violence, les inondations et la famine pourraient encore surgir au tournant et ruiner le peu d'espérance et d'énergie qui leur reste pour vivre chaque jour, cramponnés à leurs joies et à leurs douleurs ».

### **USA : Mission dans la « Ville du péché »**

Que devrait faire un jésuite dans la « ville du péché », un des surnoms donnés à Las Vegas, où les gens viennent du monde entier pour se donner au jeu, se divertir et faire des achats de luxe ? Le jésuite Max Oliva, diplômé de l'Université de Californie à Berkeley, s'adresse aux hommes d'affaires et aux professionnels, hommes et femmes, en leur parlant de la spiritualité ignatienne et de l'éthique du marché mondial. Il est l'auteur de six livres, dont l'un, *Beatitudes for the workplace* (« Béatitudes pour le lieu de travail »), analyse huit vertus et leurs effets sur la vie personnelle et professionnelle des hommes et des femmes : sagesse, intégrité, honnêteté, compassion, justice, pardon, générosité et courage. Dans sa mission précédente, à Calgary au Canada, il dirigeait des retraites pour hommes d'affaires, retraites qu'il appelait « commuter retreats ». Il les décrit dans le premier chapitre de son livre sur les béatitudes. Le P. Oliva rencontre aussi ceux qui ont passé du temps en prison, en particulier pour des crimes liés à la drogue, à l'alcool et au vol. Ses exhortations sur l'honnêteté et l'intégrité sont si stimulantes que certains décident de changer de vie, se disant « compagnons pour la mission », et entrant en contact avec des personnes de Las Vegas qui sont sans toit et luttent contre des dépendances de types divers comme eux-mêmes l'ont fait. Le P. Oliva publie chaque mois « online » un bulletin de nouvelles intitulé « Spiritualité et Ethique ». Pour plus d'information, voir: [www.ethicsinthemarketplace.com](http://www.ethicsinthemarketplace.com).



**Décisions du Père Général :**  
**Restructuration des Provinces et Régions**

2014/18

**A TOUS LES SUPERIEURS MAJEURS**

Cher Père,

P.C.

Le Père Général me charge d'informer tous les Supérieurs Majeurs des changements qui se sont produits ces derniers mois dans la configuration des diverses Provinces, Régions et Conférences de la Compagnie. Chacun de ces changements a exigé un vaste processus de discernement tant au niveau local qu'au sein du Conseil du Père Général.

Le 3 février la Région de Micronésie, dépendante de New York a été supprimée, et ses personnes, communautés et œuvres ont été intégrées à la Province de New York.

La Province d'Espagne (ESP) a été créée le 21 juin et les Provinces d'Aragón, Andalousie, Castille, Loyola et Tarragone ont été supprimées.

La Province du Centre et Sud des Etats-Unis (UCS) a été créée le 31 juillet et les Provinces de Missouri et New Orléans ont été supprimées.

La Province du Brésil (BRA) a été créée le 16 novembre et les provinces du Brésil Central, du Brésil Méridional, du Nord-Est Brésil et la Région d'Amazonie ont été supprimées.

La suppression de la Région de Jamaïque, dépendante de New England a eu lieu le 23 novembre, et ses personnes, communautés et œuvres ont été incorporées dans la Province de New England.

D'autres grands changements ont eu lieu le 3 décembre. La Province Nord-Est des Etats- Unis a été créée et celles de New England et New York ont été supprimées. La Région Indépendante de Porto Rico a été supprimée et ses personnes, communautés et œuvres ont été intégrées dans la Province du Centre et Sud des Etats-Unis. Les Provinces du Canada anglais (CDA) et du Canada français (GLC), qui jusqu'à présent n'étaient assignées à aucune Conférence des Provinciaux, ont été intégrées dans la Conférence des Etats-Unis, dénommée Conférence Jésuite du Canada et des Etats-Unis (JCU).

Le 6 décembre, la Région de Mozambique, dépendante du Portugal, a été supprimée et ses personnes, communautés et œuvres ont été intégrées à la Province du Zimbabwe qui désormais sera appelée Province de Zimbabwe-Mozambique (ZIM).

Tous ces changements seront accessibles dans l'édition électronique du *Supplementum catalogorum*, qui peut être téléchargé à partir de la section réservée du site web de la Curie.

Au nom du Père Général, j'exprime mes sincères remerciements aux personnes et institutions impliquées dans ces changements qui seront pris en compte dans la confection de *l'Elenchus Provinciarum* en vue de la Congrégation Générale que le Père Général va incessamment convoquer.

Ce processus de restructuration a comme objectif prioritaire un meilleur service de la mission comme corps uni de la Compagnie. Afin d'apporter les fruits apostoliques que nous souhaitons, nous demandons au dispensateur de tout bien la grâce de savoir répondre à l'appel vibrant que le Pape François nous a adressé le 27 septembre dernier (Eglise du Gesù, Rome) : « *Ramons au service de l'Église. Ramons ensemble ! ... Espérons toujours dans le Seigneur !* ».

Bien fraternellement,

Ignacio Echarte, S.I.  
Secrétaire de la Compagnie

Rome, le 7 décembre 2014

(Original : espagnol)



CURIA GENERALIZIA DELLA COMPAGNIA DI GESÙ

### Décès de Mgr Giuseppe Pittau, S.I.

2014/23

#### A TOUS LES SUPERIEURS MAJEURS

Cher Père,

Pax Christi!

Après une longue vie de service, généreusement donnée par obéissance et fidélité à l'Église, le Seigneur a appelé au repos éternel son Excellence Mgr Giuseppe Pittau de la Province du Japon. Il est mort le 26 décembre à 21h55, à la communauté de la Maison Loyola à Tokyo.

Né à Villacidro (Sardaigne, Italie) le 20 octobre 1928, il est entré dans la Compagnie le 18 avril 1945 à Cuneo. Après des études d'humanités à Cuneo, il a étudié la philosophie à San Cugat



(1949-1952, Barcelone, Espagne). Destiné au Japon en 1952, il passa deux ans à étudier la langue avant d'entreprendre des études de théologie à l'Université Sophia de Tokyo. Ordonné prêtre le 18 Mars 1959, il fut envoyé à l'Université Harvard (Boston, USA) pour des études en sciences politiques ; il y obtint le titre de docteur. A son retour au Japon (1962) il se consacra à l'enseignement à la Faculté de droit de l'Université Sophia. Il émit ses vœux solennels le 15 août 1964. Il devint recteur de la même université (1975) et Provincial du Japon (1980).

En 1981, le Pape Jean-Paul II l'appela à Rome comme coadjuteur du Père Paolo Dezza, qu'il avait désigné Délégué pontifical pour la Compagnie de Jésus au moment de la maladie du Père Pedro Arrupe. Il commença ainsi sa période «romaine» qui devait se poursuivre jusqu'en 2003 et au cours de laquelle il assumait diverses responsabilités en lien avec la mission du gouvernement. Au cours de la 33<sup>ème</sup> Congrégation Générale, le Père Peter- Hans Kolvenbach le nomma Conseiller Général (27 septembre 1983). Il assumait aussi la mission d'Assistant Régional de l'Asie orientale (1983-1987) et d'Italie (1983-1991), et de Délégué pour les maisons interprovinciales de Rome (1988-1992). Le Saint-Père le nomma recteur de l'Université Pontificale Grégorienne (1992-1998), poste qu'il combina avec le service de Conseiller Général et de Délégué pour la "Civiltà Cattolica" (1995-1998), nommé par le Père Général.

Le Saint-Père le nomma Secrétaire de la Congrégation pour l'Education Catholique et le 26 septembre 1998 il reçut l'ordination épiscopale (avec le titre d'Archevêque de Castro, Sardaigne). Par la suite, il reçut d'autres nominations au service du Saint Siège : Chancelier de l'Académie Pontificale des Sciences et de l'Académie Pontificale des Sciences Sociales (1997), Consultant de la Congrégation pour les évêques et du Conseil Pontifical pour la Culture (1998), membre du Conseil Pontifical pour la Santé et de la Commission Pontificale pour l'Amérique latine (1999), Consultant à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi (2000).

A la fin de son service comme Secrétaire de la Congrégation pour l'Education Catholique le 25 novembre 2003, il retourna dans sa province du Japon, où il continua à exercer divers ministères pastoraux et à assurer des enseignements. Affaibli par la maladie, il passa ses dernières années à l'infirmerie de la Province (Maison Loyola) où il est mort la nuit dernière, entouré de sa communauté et de quelques membres de sa famille venus d'Italie.

Conformément à ce que prévoit notre Manuel pratique de Droit de la Compagnie (304, § 3, 3<sup>e</sup>), je vous prie de communiquer la mort de Mgr Giuseppe Pittau à toutes les communautés et je le recommande aux suffrages de toute la Compagnie en faveur de ceux qui ont servi si généreusement l'Église et la Compagnie.

Qu'il repose en paix !

Fraternellement vôtre dans le Seigneur,

**Ignacio Echarte, S.I.**  
Secrétaire de la Compagnie

Rome, le 27 décembre 2014

*(Original: espagnol)*